

tarifs de l'électricité : des bas et des hauts en 2014

La facture d'électricité des clients des Services industriels de Lausanne (SiL) évoluera de façon contrastée en 2014. En effet, malgré une bonne gestion de l'approvisionnement, différents coûts et taxes viendront supplanter les baisses obtenues sur le prix de l'énergie. Dès le 1^{er} janvier 2014, les Lausannois et habitants des communes alimentées au détail par les SiL verront leur facture augmenter de 0,19 ct/kWh.

En 2014, le prix de l'énergie électrique diminuera de 1,37 ct/kWh pour les tarifs les plus courants des ménages, commerces et artisans (profils simple et duo). Les SiL ont obtenu cette baisse en gérant de manière optimale les conditions d'approvisionnement et en profitant d'opportunités d'achats sur le marché de l'électricité.

Cette baisse sera toutefois compensée par l'augmentation d'autres composantes de la facture, non maîtrisables. Ainsi, des modifications législatives concernant la rémunération du réseau entraînent une hausse de 0,97 ct/kWh des coûts d'acheminement. Par ailleurs, les coûts des services-systèmes – prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau et répercutés sur tous les clients – augmenteront de 0,32 ct/kWh. Enfin, la taxe perçue par la Confédération pour la RPC (rachat à prix coûtant) et pour les mesures de protection des eaux subit également une hausse de 0,15 ct/kWh.

En prenant l'ensemble des éléments, l'augmentation de la facture de la majorité des Lausannois s'élèvera en moyenne de 0,74%, mais reste en deçà de la hausse moyenne suisse de 2% pour les ménages, annoncée par l'Association des entreprises électriques suisse (AES). Pour un ménage consommant 3'500 kWh/an, cette hausse correspond à un montant de 7 francs par année.

augmentation de la production d'électricité d'origine renouvelable

Afin de garantir une utilisation efficace de l'énergie et un approvisionnement électrique régional sûr et durable, les SiL poursuivent une politique énergétique active et cohérente. Depuis 2005, ils n'ont cessé d'accroître la part d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables, passant de 66% à 85% du total distribué. Et celle-ci continuera d'augmenter dans les années à venir, en raison des nombreux projets en cours, tels que l'installation de panneaux solaires sur les toits de Lausanne, d'éoliennes dans le Jorat, ou l'augmentation de la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey.

Les Services industriels de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :
- Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels, tél. 021 315 82 01**

Les tarifs complets sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/electricite

Lausanne, le 30 août 2013